



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

Partie I :

1. Numéro du document CER-OPT33354-C253236	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur : COMPTOIR DES PLANTES MEDICINALES ZA DU BORZEIX - PARC REGIONAL NATUREL DE S MILLEVACHES 19260 TREIGNAC FRANCE	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle de l'opérateur : BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE Le Triangle de l'Arche - 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense Cedex N° de code : FR-BIO-10

5. Activité ou activités de l'opérateur

Préparation

6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7 du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production

- e) Aliments pour animaux
Méthode de production :
 production biologique avec une production non biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

7. 14/11/2022, Paris la Défense,
Pour le président de Bureau Veritas Certification,
Laurent Croguennec

8. Certificat valable du 22/06/2022 au 31/03/2024

Partie II :

- Répertoire des produits

NOM DU PRODUIT	
Aliments pour animaux de ferme	Aliment pour animaux utilisable en Agriculture Biologique
Aliments Complémentaires pour animaux	
<u>La liste des dénominations commerciales des aliments est disponible sur demande auprès du Comptoir des Plantes</u>	

- Autres informations
Seule la version électronique disponible sur <https://certifie.bureauveritas.fr/> fait foi.



Accréditation
N° 5-0553

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr